

Nom de l'adhérent : *
 Prénom : * Date de Naissance : *
 Profession : *
 Adresse (Lois des Finances 2016**) : *
 CP & Ville : *
 Email : (en majuscule) *
Portable Elève (Majeur) : * **Port (Parents pour les dossiers Mineurs) : ***

**** aucune modification sur la facture ne pourra être apportée une fois votre dossier remis. (Attention CE) - Demandez-la à l'accueil**

Forfaits Annuels - Adhésion additionnelle par élève : 30€ à ajouter au forfait annuel

Heure semaine	☐ 45 min à 1h	1h supplémentaire	☐ 1h30	1h30 supplémentaire	☐ 2h	☐ 2h30	☐ 3h (1h30 + 1h30)	☐ 3h (1h+1h+1h)	☐ 3h30	☐ 4h (1h30+1h30+1h)	☐ 4h (1h+1h+1h+1h)	☐ 4h30 (1h30+1h30+1h30)	☐
Forfaits ANNUELS par élève	275 €	+170 €	350 €	+245 €	445 €	520 €	595 €	615 €	690 €	765 €	785 €	840 €	 €

DANSES CHOISIES : (Préciser les jours et heures).

Cadre réservé à l'administration

Paiement en : 1 fois ☐ 2 fois ☐ 3 fois ☐ pour + voir Direction

Règlement : Chèque* ☐ Espèces ☐

*Chèque de caution obligatoire pour règlement en plusieurs fois à l'ordre de MK DANCE (Si 2x/2 chèques, si 3x/3 chèques)

- Réduction Fidélité Ancien Adhérent saison 24-25 Adhésion offerte soit 30€ (Offre valable jusqu'au 13/09/25 inclus) - 30€ non cumulable. ☐
- Réduction Famille (à partir de 2 personnes) couple, parent(s) + enfant(s) et enfant(s) à charge - 5% non cumulable. ☐

Comment avez-vous connu MK Dance Studio : Flyer ☐ Site Internet ☐ Relation ☐ Passage devant ☐ Ancien adhérent ☐
 Facebook ☐ Instagram ☐ Affichage Publique ☐ Démo extérieure ☐ Autre ☐ :

AUTORISATION PARENTALE POUR ADHESION DE MINEUR (E)

Lien de parenté : Père, Mère, Tuteur (Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e),

Représentant légal, autorise l'enfant (Nom+Prénom) Né(e) le :

Signes particuliers d'ordre médical à signaler :

Qui contacter en cas d'urgence : (Ajouter lien de parenté)

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

(sauf s'il a été remis dans le cadre soumis par la législation)

En cas d'urgence, j'autorise l'école MK Dance Studio à faire appel aux services de santé ou de sécurité.

Pontault-Combault, le :

Signature obligatoire du représentant légal *(Précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Conditions Générales 2025-2026

Les parties sont engagées sur les conditions particulières et générales du contrat lorsqu'il a été approuvé par le client et par la société MK DANCE STUDIO.
Cet accord se manifeste par la signature des présentes CGV.

Exécution de la prestation :

La société MK DANCE STUDIO s'engage à réaliser ses prestations conformément aux règles de l'art et à mettre en œuvre tous les moyens propres à la bonne exécution du contrat. Cet engagement exclut toute obligation de résultat. Le client s'engage à adopter une attitude courtoise et respectueuse vis-à-vis de la société MK DANCE STUDIO, de ses préposés, ou des Professeurs que la société MK DANCE STUDIO peut faire intervenir, sous peine de rupture du contrat.

Les horaires des cours peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne constituent en aucun cas un motif de remboursement.

Fermeture de l'école : Vacances de la Toussaint : Adultes 27/10/25 au 2/11/25

Inclus Enfants/Ados 20/10/25 au 2/11/25 Inclus - Vacances de Noël : 22/12/25 au 04/01/26 Inclus.- Vacances d'Hiver : 23/02/26 au 8/03/26 Inclus. - Vacances de Printemps : 20/04/26 au 3/05/26 Inclus. - Fermeture de l'Ecole les jours Fériés et la veille du gala de danse annuel. Aucun cours enfant n'est dispensé pendant les vacances scolaires.

Fin des cours réguliers : Jeudi 25 juin 2026.

L'accès à l'école de danse de la société MK DANCE STUDIO est strictement réglementé. **Le studio ne possède pas de parking. Les véhicules devront être garés sous votre seule responsabilité. Le stationnement sur le parking du magasin situé sous le studio est interdit pendant leurs horaires d'ouverture.**

Intervention des Professeurs :

Dans l'exercice de son activité, la société MK DANCE STUDIO fait intervenir des Professeurs indépendants, qui dispensent les cours au client sous leur propre responsabilité.

La société MK DANCE STUDIO ne pourra être impliquée dans quelque litige que ce soit naissant entre le Professeur et le client.

Le remplacement d'un professeur à court ou à long terme ne constitue pas un motif valable pour une demande de remboursement, d'avoir ou un changement de cours.

Prix, modalités de paiement et de facturation :

Les abonnements commencent en septembre et finissent en juin. La carte de 10 cours est valable pendant une durée de trois mois à compter de la date de souscription et possible uniquement à partir de novembre. Le montant de l'abonnement n'inclut pas les périodes de fermetures de l'Ecole. Nos tarifs sont révisables tous les 30 juin. Le prix de la prestation est celui préalablement communiqué au client et accepté par lui. Il peut être stipulé sous forme de forfait, ou séance.

Le prix est toujours stipulé avec TVA Française. Une modification du prix ne peut résulter que d'un accord de la société MK DANCE STUDIO.

Sauf stipulations contraires, le règlement s'effectue lors de la souscription de l'abonnement et au plus tard dans les 3 jours de celle-ci.

Lorsqu'un règlement n'est pas réceptionné dans le délai convenu, la société MK DANCE STUDIO est en droit de poursuivre le recouvrement du principal et des intérêts de retard facturés et calculés de la date du délai de règlement prévu à la date du paiement effectif, sur la base du taux de base bancaire augmenté de 7 points. Lorsque la société MK DANCE STUDIO doit établir une facture de ces intérêts, elle est de plus en droit de facturer une pénalité de retard égale à 10% du montant impayé afin de couvrir les frais de recouvrement de cette facture.

Responsabilités :

La société MK DANCE STUDIO déclare être assurée en responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie AXA mais ne couvre pas le "risque individuel accident" des élèves. Il appartient à chaque élève de souscrire une assurance personnelle ou de vérifier auprès de son assurance responsabilité civile qu'il est bien couvert.

La société MK DANCE STUDIO limite sa responsabilité résultant de l'exécution ou de l'inexécution des obligations décrites au présent contrat à un montant égal au montant total TTC de sa prestation telle qu'accepté par le client. Le client accepte cette limitation quelle que soit la cause de sa réclamation.

Il est conseillé aux pratiquants d'être en possession d'un certificat médical attestant de leur aptitude physique aux activités de danses pratiquées. Ils devront faire contrôler périodiquement, par leur médecin traitant, leurs aptitudes physiques. La société MK DANCE STUDIO décline toute responsabilité en cas d'incompatibilité médicale avec la pratique de la danse et ne procédera à aucun remboursement pour ce motif.

En cas de toux, fièvre, état grippal... Merci de ne pas venir en cours svp.

L'ensemble des élèves ainsi que leurs accompagnateurs éventuels s'engagent à respecter les locaux de l'école ainsi que son voisinage. Il est donc interdit de fumer et de faire du bruit sur le parking. La propriété des salles doit être maintenue en toute circonstance. Il est **obligatoire d'avoir des chaussures adaptées et propres** selon les disciplines choisies. A l'intérieur, les clients conservent la responsabilité des biens leur appartenant. La société MK DANCE STUDIO décline toute responsabilité en cas de dommages, vols ou disparitions.

Annulation de cours / Interruption d'Abonnement :

L'inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ou avoir ne sera accordé, y compris en cas d'arrêt anticipé de la participation aux cours. Toute formule ou abonnement commencé est dû dans son intégralité, quelle que soit la raison de l'interruption. Les sommes versées resteront acquises à la société MK DANCE STUDIOS.

Les frais éventuellement engagés par la société MK DANCE STUDIO lui seront, dans tous les cas d'annulation de prestation, remboursés sur présentation de justificatifs. Dans l'hypothèse où la société MK DANCE STUDIO ne serait pas en mesure d'assurer les cours commandés, notamment en cas de maladie ou d'indisponibilité temporaire du Professeur qu'elle aura missionné, l'exécution du présent contrat sera suspendue. La société MK DANCE STUDIO s'engage à proposer au client dans un délai de 8 jours une nouvelle date pour la réalisation des prestations commandées, lesquelles pourront être assurées par un autre professeur.

A défaut d'accord entre les parties, aucune indemnité ne pourra être réclamée à la société MK DANCE STUDIO.

En cas de maternité, ou d'arrêt maladie de plus de trois mois, le client bénéficiera de l'émission d'un avoir au prorata des cours non effectués, lequel sera valable 2 ans, et sous réserve de l'acceptation du dossier par la direction de l'école (courrier + justificatif, la date de réception faisant foi). Le dossier devra être adressé à la société MK DANCE STUDIO dans un délai de quinze jours maximum à compter du diagnostic médical. En cas de mutation (sous présentation d'une attestation employeur), le Client pourra uniquement céder son abonnement à une personne de son choix, laquelle devra fournir un certificat d'aptitude à la pratique de la danse.

Dans le cas où un client montrerait des signes ostentatoires contraires aux dispositions prévues par la loi sur la laïcité (Août 2015) ; aurait une attitude ou des propos agressifs envers les Membres, usagers ou personnels ; commettrait des actes de violence au sein de l'établissement ; se livrerait à des actes de détériorations intentionnelles ; aurait une tenue indécente ou contraire aux bonnes mœurs, sans que cette liste ne soit limitative, la société MK DANCE STUDIO pourra résilier le contrat la liant au client, à l'issue d'un délai minimum de 8 jours après la date de l'échéance impayée ou après constatation de l'une des infractions mentionnées ci-dessus.

Dans ce cas, le client se verra interdire l'accès aux locaux de la société MK DANCE STUDIO qui conservera l'intégralité de la cotisation réglée. En outre, la totalité des règlements pour l'année ou le trimestre (suivant le contrat) sera due par le client défaillant, sans préjudice de tous dommages et intérêts que la société MK DANCE STUDIO serait en droit de solliciter.

Droit applicable et attribution de compétences. Interprétation du contrat :

La loi du présent contrat est la loi française.

En cas de litige de quelque nature qu'il soit, relatif aux prestations réalisées par la société MK DANCE STUDIO ainsi qu'aux présentes conditions générales, et à défaut de conciliation amiable entre les parties même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de connexité, sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris. Le présent contrat et ses annexes contiennent tous les engagements des parties; les correspondances, offres ou propositions antérieures sont considérées comme non avenues et ne peuvent être utilisées pour l'interprétation du contrat.

☐ Je déclare par la présente avoir pris connaissance de ce document et autorise expressément l'école MK Dance Studio, 44 rue Raoul Dautry 77 340 Pontault-Combault, à réaliser des films vidéo ou photographies présentant mon image (ou celle de mon enfant), mon identité, mon témoignage. J'autorise les dits films ou photos par tout moyen ou support, à des fins de publicité commerciale ou de promotion relatives aux activités de vente de produits et services de l'Ecole MK Dance Studio

RGPD : Article 10 Loi n°95-73 du 21/01/1995 décret n°96-926 du 17/10/1996 - Arrêté préfectoral n°2013 DSCS VP 1 07

☐ Je déclare avoir lu et compris les informations relatives à l'état de santé.

☐ J'atteste être en bonne santé et apte à pratiquer la danse sans contre-indication médicale connue.

☐ Je m'engage à informer l'école de toute évolution concernant mon état de santé

☐ J'atteste être couvert par une assurance responsabilité civile (voir paragraphe Responsabilités)

☐ Le client autorise l'utilisation de ses données (téléphone, mail etc).

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à Le